

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

DECISION DU MAIRE N°DEC_2025_83

OBJET : Transfert de propriété à titre gratuit - Lettre manuscrite du comte de Buffon

LE MAIRE DE MONTBARD,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2020.44 en date du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire, alinéa n°9, en application de l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales.

Considérant que la Maison de Châteaubriand – musée départemental des Hauts-de-Seine - a acquis en juin 2024, lors d'une vente aux enchères, un ensemble de 40 lettres écrites par Céleste de Chateaubriand et qu'à ce lot étaient jointes 2 lettres manuscrites signées respectivement de Victor Hugo et du comte de Buffon

Vu la délibération du 16 juin 2025 prise par la Commission Permanente du Département des Hauts-de-Seine proposant le transfert de propriété, à titre gratuit, de la lettre du comte de Buffon (1786) au Musée et Parc Buffon de la Ville de Montbard

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : d'accepter le transfert de propriété – à titre gratuit – d'une lettre signée par le comte de Buffon (d'une valeur estimée à hauteur de 500€), en vue de son affectation au Musée et Parc Buffon.